



L I M I N A I R E

C S A S D G R A N D E S T

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION
DE SERVICE DÉCONCENTRÉ



«Monsieur le Directeur régional,
Mmes et MM. les membres du CSA de la DR Insee Grand Est,

Ce comité social d'administration est le premier depuis votre arrivée, Monsieur le Directeur régional, et nous vous souhaitons donc la bienvenue.

Nous aimerions savoir quelles sont vos priorités pour la Direction régionale, qui se distingue des autres DR par le nombre d'agents qui y travaillent, le nombre d'établissements à connecter entre eux et par la nature de ses missions, puisque 9 entités - les 3 services messins, 3 pôles à Nancy, 1 à Strasbourg, 1 à Reims et le site de gestion financière - recouvrant 70 % des agents de la DR sont fonctionnellement rattachées à des unités de la DG dans une logique de fonctionnement de pôles ou de sites nationaux.

En regard de ces caractéristiques inédites et que ne partage aucune autre DR, plusieurs sujets de préoccupation pour l'ensemble des agents, encadrants et non encadrants, nous semblent légitimes :

- la moindre proximité de la Direction avec les équipes, en particulier pour le conseil en carrière de plus en plus décentralisé
- le fonctionnement des campagnes de mobilité internes pour lesquelles la notion de mobilité géographique se pose différemment - les changements d'établissements sont-ils considérés comme une mobilité géographique ?
- les jeux complexes de délégations des fonctions de représentation de la DR auprès des services de l'État sur un vaste territoire
- le fonctionnement d'un comité de direction « hors norme »

Dans le cadre du dialogue social préalable au rattachement de l'ancien établissement de Metz, nous avons déjà formulé ces préoccupations, en particulier sur le sujet de la gouvernance. Les questions demeurent.

À ces questions se sont ajoutées ces dernières années de fortes préoccupations bâtementaires à Strasbourg et à Nancy. De nombreux agents ont été placés en télétravail forcé, devenu un outil bien utile pour l'administration, afin de limiter le coût induit par une planification défailante ou un déroulement approximatif des travaux. Certains collègues sont épuisés par ces événements et par les nuisances qui semblent désormais s'inscrire dans leur quotidien, comme si de rien n'était. Qu'en pensez-vous ?

Concernant le projet du règlement intérieur du CSA qui arrive enfin à sa phase de validation, nous voulons le considérer comme un outil efficace pour le déroulement du dialogue social. Les élus sont inquiets quant à leur capacité à répondre à la mission qui leur a été confiée, alors que leur fonction de représentation se professionnalise de plus en plus, comme l'illustre la charge rattachée au secrétaire de la Formation spécialisée.

Du côté de l'administration, nous voudrions connaître les moyens mis en place pour assurer un bon dialogue social à la DR, notamment pour ce qui concerne la préparation des réunions et la rédaction des comptes rendus. Pouvez-vous clarifier qui sont les interlocuteurs des élus ?

En regard des spécificités de la DR Grand Est, nous voulons aussi rappeler ici que chaque élu est représentatif de tous les agents de la DR, quel que soit son établissement de rattachement. Nous vous demandons donc de veiller à limiter les réunions de dialogue sur des thèmes spécifiques à un seul établissement et à permettre à tous les élus d'y participer.

Merci pour votre attention.

Voir ou relire notre communiqué de mai 2021 :

http://cfecgcinsee.free.fr/communiqués/cfe_insee/communique_cg_c_insee_2105c.pdf

